

**VERSION
FINALE**

Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-1617-03	13 février 2017, 19 h	Local Le Phare

Pour représenter les parents	
M ^{me} France Boulianne M. Martin Labbé, substitut au RCP de CS M. François Lépine, président	M. Daniel Tremblay
Pour représenter les élèves	
M ^{lle} Julianne Langlais, vice-première ministre	
Pour représenter le personnel	
Mme Geneviève Baril, conseillère d'orientation M ^{me} Josée Beaudoin, enseignante M. Julien Brouillette, personnel de soutien	M ^{me} Annie Fillion, enseignante M ^{me} Dominique Lacasse, enseignante M. Marc Parrot, enseignant M ^{me} Andrée Ross, enseignante
Pour représenter la communauté	
M. Samuel Courtemanche-Rochon	
La direction	
M. Francis Bélanger	
Étaient absents	
M ^{me} Brigitte Bouchard, parent M ^{me} Nathalie Issa, membre de la communauté M. Alain-Claude Oussou, parent M ^{me} Marie-Ève Paquet, parent M ^{lle} Megan Richer, élève M. Guylain Tremblay, RCP de CS	

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue	5 min
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)	5 min
3. Période de questions du public	5 min
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2016 (📄 inclus)	10 min
5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)	5 min
6. Correspondance	10 min
7. Rapport du délégué au comité de parents	10 min
8. Mot du représentant de la communauté	10 min
9. Mot des représentants des élèves	10 min
10. Dossiers pour décision	
10.1. Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2017-2018 (📄)	30 min
10.2. Approbation de nouvelles sorties (📄)	
10.3. Mesures 30170 (📄)	
11. Dossiers pour information	
11.1. Reddition de compte budgétaire pour l'année en cours (30 janvier) (📄)	
11.2. Remise du 2 ^e bulletin aux parents	
11.3. Journée d'activités hivernale du 23 février 2017 (📄)	30 min
11.4. Inscriptions dans nos programmes particuliers (📄)	
11.5. Signalisation sur le boulevard Neuvialle (📄)	
11.6. Projet de loi 105 (📄)	
Autres	
12. Rencontre du 30 mai 2017	
13.	
14. Date de la prochaine rencontre	
15. Clôture de la réunion	

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

La rencontre débute à 19 h. Monsieur Lépine souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur François Lépine procède à la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Julien Brouillette demande l'ajout du point suivant : Projet TPAJ. Monsieur Martin Labbé propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par madame Annie Fillion.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1617-03-01

3. Période de questions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2016

Il n'y a aucune modification à apporter au projet déposé, sauf une petite correction au point 18.2 : on devra lire : cette loi aura un impact au niveau de la gestion **du** plan de réussite et du projet éducatif. L'adoption du procès-verbal est proposée par monsieur Marc Parrot, appuyé par monsieur Julien Brouillette.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1617-03-02

5. Suivi au procès-verbal du 12 décembre 2016

Au point 9 - Lettre des élèves concernant les micro-ondes

Monsieur Bélanger invite la représentante des élèves à faire lecture de la lettre expédiée à la direction de l'école. Il s'engage à procéder à l'achat de micro-ondes supplémentaires. Il demande aux élèves de voir à mettre en place quelques règles afin d'optimiser leur utilisation. Monsieur Lépine fait appel à leur créativité en ce sens.

11.3 État de situation des travaux du comité des grilles-matières

Le projet de loi sur l'intégration du cours d'éducation financière à la grille horaire n'est toujours pas adopté en raison de la grève des juristes.

Des scénarios seront présentés au personnel, lors de l'assemblée générale du 24 février prochain.

L'on tiendra une rencontre exceptionnelle au besoin.

Deux (2) scénarios seront présentés aux membres du conseil d'établissement.

6. Correspondance

La correspondance reçue a été intégrée aux points qui suivent à l'ordre du jour.

7. Rapport du délégué au comité de parents

En l'absence de monsieur Guylain Tremblay, monsieur Martin Labbé fait un résumé de la dernière rencontre du comité de parents. Les discussions ont porté sur les calendriers des prochaines années scolaires, les services en ergothérapie dispensés dans les écoles et l'installation du système de cartes à puce au service de garde des écoles primaires.

8. Mot des représentants de la communauté

Monsieur Samuel Rochon-Courtemanche de la Maison des jeunes L'Antidote constate une diminution d'intervention en toxicomanie à son centre. Depuis le 1^{er} février, un service d'aide aux devoirs a été instauré et la participation est excellente.

De plus, depuis le 31 janvier, des intervenants sont présents à l'école sur l'heure du midi.

9. Mot des représentants des élèves

La représentante des élèves fait un retour sur les activités en lien avec la semaine multiculturelle qui a eu lieu du 6 au 10 février dernier à l'école.

Elle fait part que le nombre de journées thématiques a été réduit pour un meilleur taux de participation.

10. Dossiers pour décision

10.1. Avis de la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2017-2018

Monsieur Bélanger présente le document entériné par les membres du conseil d'établissement des années antérieures.

Tous sont en accord avec ces critères. L'adoption du document est proposée par madame Geneviève Baril, secondée par madame Andrée Ross.

Le document sera transmis à la direction générale de la commission scolaire

Adoptée à la majorité

RÉSOLUTION 1617-03-03

10.2. Approbation des nouvelles sorties

Monsieur Bélanger présente le tableau des sorties qui se sont ajoutées à la liste déjà approuvée.

Madame Annie Fillion propose l'adoption de cette mise à jour. Elle est secondée par monsieur Martin Labbé.

10.3. Mesure 30170

L'école a reçu un montant de 20 553 \$ dans le cadre de cette mesure.

Cette somme sera utilisée pour :

1. Soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans l'école pour un montant de 15 826 \$.

À cet effet, afin de faire bouger les jeunes sur l'heure du midi, on procédera à l'installation de paniers de basketball près du skatepark. On demandera une participation à la Ville de Québec. On verra à solidifier les poteaux du filet de volleyball également.

Des enseignants proposent l'ajout de l'activité de jamboree sur l'heure du dîner. Monsieur Bélanger analysera cette option.

2. Accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles

Un montant de 4 600 \$ est réservé pour optimiser la surveillance à l'école. L'horaire du surveillant sera modifié avec un ajout de 2 heures pour débiter à 12 h et terminer à 18 h.

L'adoption de la reddition de comptes pour la mesure 30170 est proposée par madame Annie Fillion, appuyée par monsieur Julien Brouillette.

Une résolution sera expédiée à la commission scolaire afin d'obtenir ces sommes.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1617-03-04

11. Dossiers pour information

11.1. Reddition de compte budgétaire pour l'année en cours (📄 inclus)

Monsieur Francis Bélanger dépose et présente la reddition de compte pour l'année en cours.

11.2. Remise du 2^e bulletin

La rencontre des parents aura lieu le 22 février, en soirée, au lieu du 23 février, date mentionnée au calendrier. Une lettre sera remise à chaque parent et une communication sera acheminée par courriel en plus d'un message qui sera transmis par téléphone.

11.3. Journée d'activités hivernale (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente le document décrivant toutes les activités prévues lors de la journée du 23 février. Il est encore possible d'inscrire des élèves à certaines activités.

11.4. Inscription dans nos programmes particuliers (📄)

Il y a actuellement plusieurs demandes sur la liste d'attente pour les arts et technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce programme sera jumelé à celui de la musique, ce qui entraînera des changements à l'horaire pour cette concentration.

Quelques dossiers d'élèves sont en attente au cas où il y aurait des départs. Le maximum est de 28 élèves par classe.

11.5. Signalisation sur le boulevard Neuvialle (🗨️)

Monsieur Lépine a reçu une lettre de la Ville de Québec qui confirme l'adoption d'un règlement qui vise à limiter la vitesse sur le boulevard Neuvialle.

La limite de vitesse sera abaissée à 30 km/heure avec des panneaux, selon un horaire variable.

Monsieur Lépine a formulé la demande à ce que l'on procède au rafraîchissement de la peinture des lignes de traçage sur la chaussée. On lui a répondu qu'il n'est pas possible de le faire en raison des conditions hivernales.

Monsieur Lépine transmet une réponse de la Ville de Québec suite à une demande pour l'installation de feu piétonnier à cet endroit. Cette dernière révèle qu'une étude a déjà été réalisée en 2016 et ne justifiait pas l'implantation d'un tel feu. Les résultats avaient démontré une fréquence de 92 piétons à l'heure alors que le nombre requis est de 110.

L'entrée en vigueur dudit changement est prévue pour le 13 mars et la signalisation sera installée à compter du 13 février pour en informer les automobilistes.

11.6. Projet de loi 105 (🗨️)

M Bélanger passe en revue le document et explique les principaux amendements apportés par cette loi.

12. Rencontre du 30 mai 2017

Après consultation avec les membres, la rencontre prévue le 30 mai sera déplacée au 25 mai.

13. Projet TAPJ

Monsieur Julien Brouillette présente le projet mis en place en collaboration avec la Maison des Jeunes L'Antidote.

L'intervention s'adresse surtout auprès de la clientèle du 1er cycle. Le local Le Phare devient un endroit faisant partie du milieu de vie pour certains élèves. Des intervenants seront présents les mardis et vendredis à l'école. L'information a été diffusée à l'interphone de l'école.

Les enseignants demandent à ce que les intervenants leur soient présentés afin d'être en mesure de les identifier, ce qui sera fait lors de l'assemblée du 24 février.

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 11 avril 2017 à 19 h, au local Le Phare.

15. Clôture de la réunion

La clôture de la rencontre à 20 h 45 est proposée par monsieur Marc Parrot, appuyé par madame Dominique Lacasse.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1617-03-05

Christiane Côté
Secrétaire

François Lépine
Président